

SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA avocats

ADDE-SOUBRA 104.67.66.03.32 - www.as-avocats.net - mail: contact@as-avocats.net espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, MONTPELLIER

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE

AVEC UNE CAVE ET DEUX EMPLACEMENTS DE VOITURE D'UN APPARTEMENT d'une surface Loi Carrez de 111,47 m2 sis à MONTPELLIER (Hérault)

Résidence « Bonnier de la Mosson », 525, avenue de l'Europe / 270, allée de la Mosson

MISE A PRIX : 70.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE vendredi 7 janvier 2022 à 9 heures

LE LUNDI 17 JANVIER 2022 à 14 heures et suivantes au besoin

Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, salle Auguste Comte

La présente vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, société coopérative à capital variable, dont le No SIREN est 492 826 417, dont le siège est avenue de Montpelliéret, MAURIN 34977 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualités, domicilié en cette qualité au siège, venant aux droits et obligations de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU MIDI.

Ayant constitué pour avocat Maître Pascal ADDE-SOUBRA, membre de la SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, y demeurant, Espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, 34000 MONTPELLIER.

DESIGNATION DES BIENS

la Mosson, cadastré section LR, No 25, pour une contenance de 1 ha 85 a 62 ca Les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble sis à MONTPELLIER (Hérault), 525, avenue de l'Europe, dénommé Résidence Bonnier de

Le lot No 1336 : un appartement au 4ème étage, bât B et les 60/10.000èmes des parties communes générales. Le lot No 1256 : une cave au sous-sol du bât. B et les 2/10.000èmes des parties communes générales.

Le lot No 1133 : un emplacement de voiture au sous-sol du bât B et les 5/10.000èmes des parties communes générales.

Le lot No 1134 : un emplacement de voiture au sous-sol du bât B et les 5/10.000èmes des parties communes générales.

Etat descriptif de division - règlement de copropriété reçu par Maître DIJON, notaire à MONTPELLIER le 11 juillet 1966, publié au service publicité foncière de MONTPELLIER 1er bureau, le 1er août 1966, vol. 3999, No 19.

Suppression du règlement de copropriété ci-dessus et dépôt d'un EDD et RC du 2 février 1967, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 1er bureau, le 17 mars 1967, vol. 4190, No 5.

Modificatif du 10 mai 1967 publié le 28 juillet 1967. vol. 4310, No 5.

Modificatif de Maître CAPELA LABORDE, notaire à MONTPELLIER, du 21 janvier 1976, publié le 10 mars 1976, vol. 102, No 167.

DESCRIPTION SOMMAIRE SELON PV DESCRIPTIF

Carrez de 111,47 m2 Lot No 1336 : il s'agit d'un appartement situé au 4ème étage, escalier 23, du bâtiment B de la Résidence Bonnier de la Mosson, d'une surface Loi

Il se décompose comme suit :

Une entrée avec placard une porte. Un dégagement avec un placard deux portes et un placard une porte. Chambre 1 avec placard quatre portes, fenêtre et climatisation réversible ainsi qu'un coin toilette, un meuble lavabo, une vasque avec faïences murales. Un cellier. Une salle d'eau avec meuble lavabo deux vasques, cabine de douche sur bac, chauffe serviettes et faïences murales. Un WC. Une pièce avec climatisation réversible, radiateur et fenêtre coulissante. Chambre 3 avec climatisation réversible, radiateur et fenêtre coulissante. Chambre 3 avec climatisation réversible, radiateur et fenêtre coulissante. radiateur et deux fenêtres au-dessus d'un châssis fixe. Un bureau avec fenêtre au-dessus d'un châssis fixe. Une cuisine avec fenêtre coulissante, murales chaudière à naz cuisine équipée comprenant plan de travail, évier, plaque de cuisson, hotte électrique. Sols : carrelage. Murs et plafonc Menuiseries extérieures : PVC et ALU. Chauffage : chaudière à gaz et climatisation réversible. Eau chaude : chaudière à gaz

Lot No 1256 : une cave située au sous-sol du bâtiment B.

Lot No 1133 : un emplacement de voiture situé au sous-sol du bâtiment B. Lot No 1134 : un emplacement de voiture situé au sous-sol du bâtiment B.

neuf ans à compter du 12/12/2014 pour un loyer mensuel de 900 € Suivant procès-verbal descriptif du bien en date du 18/04/2016, le bien est occupé par un locataire et sa famille suivant bail d'habitation d'une durée

Syndic: MAB PLANCHON, 17, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER. S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

- Maître Pascal ADDE-SOUBRA, membre de la SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocat au barreau de MONTPELLIER, site internet : https://www. contact@as-avocats.net - ■ 04.67.66.03.32
- conditions de la vente (RG 16/00105) peut être consulté.
 Sur les lieux pour visite le vendredi 7 janvier 2022 à 9 heures. au Greffe du Juge de l'Exécution près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, 34000 MONTPELLIER où le cahier des

dixième de la mise à prix par chèque de banque et du montant approximatif des frais d'adjudication. Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire de MONTPELLIER et moyennant consignation du